

Mercredi 29 juin, lors de son assemblée générale à Lorient, la [CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION BRETAGNE](#) / T : 02.99.25.41.41, ordinairement basée à Rennes, n'a pas manqué d'évoquer le Brexit et ses retombées pour l'économie régionale. Pour les entreprises de la région Bretagne, "le commerce extérieur avec le Royaume-Uni est excédentaire" en 2015, comme le fait remarquer Pascal Appréderisse, directeur régional de la concurrence. C'est un sentiment d'incertitude, mêlé parfois d'inquiétude, qui s'immisce dans l'esprit des entrepreneurs bretons. Le Royaume-Uni n'est-il pas le troisième investisseur étranger dans la région, représentant plus de 3 500 emplois à travers 50 entreprises ? Le tourisme pourrait être particulièrement impacté par cette décision populaire. Pour rappel, jeudi 21 juin, les électeurs outre-manche se sont prononcés en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne à 51,9 % des suffrages exprimés. www.bretagne.cci.fr